

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2018

Etaient Présents 58 titulaires, 4 suppléants, 7 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPE, Cédric LAPRUN, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPÉ, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Mailys DEL PIANTA, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, David CORBIN, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Pierre ARTIGUET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE, Christophe GUERY

Pouvoirs :

Jean-Michel IDOIBE	à	Anne BARBET
Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
Françoise BESSONNEAU	à	Bernard AURISSET
Jacques NAYA	à	Daniel LACRAMPE
Bernard UTHURRY	à	Jean-Etienne GAILLAT
Henriette BONNET	à	Maylis DEL PIANTA
Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM

Suppléants :

Frédéric CACHELOU	suppléant de	Paule BERGES
Anne-Marie BARRERE	suppléante de	André BERNOS
Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE
Alain QUINTANA	suppléant de	Gérard BURS

Absents : Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS, Pierre CASAUX-BIC (excusé), Alain CAMSUZOU, France JAUBERT-BATAILLE, Gérard LEPRETRE, Pierre SERENA, Didier CASTERES

RAPPORT N° 13-180927-DEV-

**PARC D'ACTIVITÉS DU GABARN :  
CRÉATION D'UN NOUVEAU LOTISSEMENT**

M. KELLER indique que dans le cadre de l'extension du Parc d'Activités du Gabarn, un permis pour aménager un nouveau lotissement comprenant une dizaine de lots a été obtenu le 21 février 2017.

REÇU

Le - 9 OCT. 2018

SOUS - PREFECTURE  
OLORON Ste MARIE

Afin de pouvoir procéder aux ventes et répondre aux objectifs réglementaires du code de l'urbanisme, il est proposé de déposer les pièces correspondantes (demande de permis d'aménager etc.) à l'étude de Maître Fabre d'Oloron.

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Président à déposer les pièces du nouveau lotissement,
- **SIGNE** l'acte authentique correspondant,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 27 septembre 2018

Suivent les signatures

Affiché le 9.10.18



Le Président

Daniel LACRAMPE

